Zeitschrift: Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles. Géologie et géographie = Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Freiburg. Geologie und Geographie

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 8 (1913-1919)

Heft: 3: Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites d'altitude

Artikel: Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites d'altitude

Autor: Montbas, H. de

Kapitel: Le peuplement des Alpes suisses

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-306988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Peuplement des Alpes Suisses

Sa répartition et ses limites d'altitude

Quelle est actuellement, dans les Alpes suisses, la répartition des centres habités de haute montagne ? Quelles conditions déterminantes présidèrent jadis à leur création, ou régissent encore aujourd'hui le développement ou la décadence de ces centres ? Telle est la double question que nous nous proposons d'examiner brièvement dans la présente étude : nous en déduirons un certain nombre d'observations et de conclusions, d'ordre à la fois géographique et économique. Nous sommes ici, en effet, dans un domaine où le fait humain, et particulièrement l'habitation, et son milieu géographique exercent l'un sur l'autre une influence considérable. Jusqu'à une époque relativement récente, la montagne tenait dans une étroite dépendance le village qui, pour une raison ou pour une autre, s'était établi à ses pieds ou jusque sur ses flancs ; depuis le développement des voies de communication régulièrement fréquentées, depuis surtout la révolution économique accomplie au cours du siècle dernier, la répartition de la population a été dominée par des facteurs nouveaux, qui lui ont permis de réagir, pour ainsi dire, sur ce milieu et l'ont rendue presque indépendante des conditions primitives. En tant que formes du terrain et limites d'altitude de l'*œkoumène* alpestre — pour me servir d'un mot auquel M. J. Brunhes a donné droit de cité chez nous — la question est donc purement topographique ; et elle touche, d'autre part, à tous les problèmes de la géographie humaine, lorsqu'elle s'étend à l'examen de ce fait si intéressant par lui-même : la population de haute montagne et les changements qu'elle a subis dans l'espace et dans le temps.

Nous étudierons donc tout d'abord le fait tel qu'il se présente à nos yeux, c'est-à-dire la répartition actuelle, en Suisse, des centres habités situés à une altitude égale ou supérieure à mille mètres. Puis, passant à l'étude particulière des cantons les plus caractéristiques à ce point de vue, nous établirons un certain nombre de conséquences, qui nous donneront en dernière analyse les raisons d'ordre très divers qui motivent cette répartition. Nous parviendrons ainsi, à la suite de ces observations, à en déduire ce que leur ensemble nous aura suggéré. Les faits parleront d'abord eux-mêmes : pour qui sait les interpréter, ils sont assez clairs et assez éloquents.

Si nous jetons les yeux sur une carte de la Suisse comportant une figuration précise du relief, nous verrons que la courbe de niveau de mille mètres, pénétrant en territoire helvétique sur les flancs du Falknis, au-dessus de Ragaz, forme une ligne ininterrompue, qui, par les hautes vallées du Rhin, de la Linth, de la Reuss, de l'Aar, de la Simme, de la Sarine et du Rhône, se poursuit jusqu'à hauteur de la frontière française au Bouveret, cependant qu'au sud, la même courbe, partant de la Valteline, dessinera les vallées de Poschiavo, de la Maira, le Val Mesocco, le Val Leventina et le Vallemaggia, circonscrivant ainsi toute cette fraction de la Suisse qui constitue les Alpes proprement dites et une partie des Préalpes. En dehors de cette région, la courbe de mille mètres se ferme encore sur elle-même dans le Jura, de Genève à Soleure — avec la coupure du Val de Travers — autour du massif du Napf, et enfin autour de celui du Säntis. Sur les autres points du Plateau suisse, la courbe n'embrasse guère que de petits massifs fermés dont l'importance va en décroissant à mesure que l'on s'éloigne de la lisière nord-nord-est du massif alpestre. Or, si nous reportons sur la carte considérée les localités que nous connaissons comme dépassant l'altitude en question, nous verrons qu'elles sont toutes, à l'exception d'une vingtaine à peine dans le Jura, concen-

trées à l'intérieur de la zone délimitée dans les Alpes, au nord et au sud, telle que nous venons de la décrire, et que, dans cette zone même, elles se sont groupées suivant certaines directrices, de part et d'autre de cette région de cols et de passages qui marque à la fois le lieu géométrique des principales vallées (Tessin, Rhin, Reuss, Aar, Rhône) et la plus faible épaisseur de la chaîne alpestre.[1] De même qu'au point de vue purement topographique, la courbe de 1000 m. dessine l'allure générale du relief des Alpes suisses et de leurs entailles, elle circonscrit exactement, au point de vue biogéographique, le domaine de l'habitat humain de haute montagne. C'est parce qu'elle est au plus haut degré caractéristique que nous la prendrons pour base de ce travail, conformément au principe analytique, seul rationnel, qui, de l'observation des faits, nous fait remonter à celle des causes.

Pour décrire avec quelque précision les conditions de l'habitat de haute montagne, il faut l'avoir observé soi-même sur le terrain : on se rend compte alors que chaque canton, chaque vallée, présente souvent, sous tel ou tel rapport, un cas particulier. C'est pour cette raison que la fixation d'un niveau minimum, limitant les recherches en altitude, a toujours un élément artificiel : tel groupement, dont les 11 à 1200 m. semblent considérables pour une région telle que l'Oberland ou la zone préalpine, est à un niveau très inférieur d'un autre groupement situé au point le plus bas d'une vallée de haute montagne, comme l'Engadine. D'une manière générale, cependant, on peut adopter pour base la courbe de 1000 m. comme correspondant à une unité géographique bien définie, et aussi à un ensemble de conditions climatériques et atmosphéri-

---

[1] Ce point de moindre épaisseur est marqué exactement par le tracé du tunnel du Gothard entre Göschenen, fond de la vallée de la Reuss, et Airolo, au sommet nord de la boucle du Tessin, tracé qui passe juste au dessous de l'Urserenthal où se croisent depuis longtemps les grandes routes de cols.

ques sensiblement analogues. Mais pour le détail, la division par grands bassins naturels, en entendant par ce mot trop usé le réseau des affluents et sous-affluents d'une grande artère fluviale alpestre, est la seule vraiment adéquate, le caractère du peuplement, variable d'une vallée à l'autre, restant sensiblement identique dans une même vallée — à condition, nous le verrons, de distinguer chaque fois le profil longitudinal et le profil transversal. — Ceci posé, maintenant que nous avons une idée générale du relief, passons à la première partie de notre examen.